

Dossiers de M. l'échevin El Ktibi

- Accord de la section.

Mme Nagy.- Je souhaiterais intervenir sur le point 17 relatif au règlement portant utilisation des espaces verts de la Ville. Il prévoit que les cyclistes ne sont pas autorisés à y circuler. Je comprends que l'on veille à la tranquillité des piétons, mais l'engagement avait été pris de permettre aux cyclistes d'emprunter ces espaces verts. Ne pourrait-on pas envisager de délimiter des zones interdites et d'autres accessibles aux cyclistes, skateboards et trottinettes ? À titre d'exemple, le Gracq organise, dans les espaces verts de la Ville, des stages pour aider des femmes à reprendre la pratique du vélo. Désormais, cette association ne pourra plus exercer son activité, vu l'interdiction.

Nous aimerions une ouverture de votre part en la matière, quitte à imposer des limitations.

M. El Ktibi, échevin.- L'interdiction vise tous les parcs et a pour objectif d'éviter les dégradations. Notre expérience en la matière nous incite à être stricts. Cela étant dit, la possibilité existe toujours, pour des gens responsables, de négocier un accord permettant à des associations comme le Gracq d'organiser ce genre de stage. Nous avons envisagé de tracer des sentiers cyclistes précisément balisés et de permettre certaines activités dans les meilleures conditions possibles.

Mme Nagy.- Je remercie l'échevin pour son écoute attentive. J'attire toutefois son attention sur le fait que l'article 3.2 dudit règlement ne laisse aucune possibilité d'adaptation. Peut-être faudrait-il l'amender ou le réécrire.

M. El Ktibi, échevin.- Il existe toujours un dernier recours qui est la dérogation accordée par le Collège.

Mme Nagy.- Mon groupe s'abstiendra, mais je vous proposerai un amendement qui nous permettra de réfléchir à la question et de progresser, même si je ne doute pas de votre bonne volonté.

M. El Ktibi, échevin.- Cela fait un an que nous travaillons sur ce projet de règlement. Je vous demande de le voter.

Proposition de motion

Proposition de motion introduite par M. Maingain relative à l'exclusion des chômeurs

M. Maingain.- Les décisions prises par le gouvernement fédéral et la réforme entrée en vigueur au 1er janvier 2015 auront un impact considérable sur notre Ville. Plus que jamais, j'y vois un nouveau transfert de charges du fédéral vers les entités fédérées et, surtout, vers les municipalités. La présente motion demande à notre municipalité de tirer la sonnette d'alarme pour que le pouvoir fédéral se rende compte des conséquences de ses choix politiques sur les finances des CPAS et, donc, sur les finances communales. J'en citerai quelques considérants :

- Cette réforme est discriminatoire dans la mesure où elle concerne majoritairement les femmes (60,4 %).
- Le risque de pauvreté est inégalement réparti et frappe particulièrement la Région bruxelloise.
- Cette réforme va renforcer les inégalités entre les catégories de citoyens en fonction de leur sexe, de leur âge, de leur niveau de formation et de leur lieu de domicile.
- La réforme des allocations d'insertion a déjà entraîné l'exclusion du chômage pour 790 demandeurs d'emploi de notre commune au 1er janvier 2015.
- Il ne s'agit là que d'une première vague d'exclusions, et personne ne sait combien de demandeurs d'emploi seront exclus d'ici la fin de l'année, ni l'année prochaine, ni les années suivantes.
- Les personnes exclues se tournent vers le CPAS de notre commune pour demander une aide.

- La situation actuelle du CPAS de notre commune est déjà préoccupante.

Considérant ce qui précède, j'aimerais que le Collège, en sa séance du 9 mars 2015,

- estime que la décision prise par le gouvernement fédéral sous la précédente législature fut une erreur ;

Mondelinge vraag van de heer Van den Driessche betreffende “de verschillende dossiers van geweldplegingen in de Dansaertstraat”

Questions jointes de Mme Nagy et M. Maingain

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de burgemeester, de molotovcocktail in een bloemenzaak op 2 maart jongstleden was het zoveelste gewelddadige incident in deze straat. Opmerkelijk is dat die incidenten vooral in het tweede deel van de straat gebeuren. Er is op 6 maart trouwens nog een nieuw incident geweest. Uit de aard van deze incidenten zou men kunnen afleiden dat de geweldenaars eerder de wijk dan de bewoners voor ogen hebben.

Het is duidelijk dat een einde moet worden gemaakt aan deze reeks van geweldplegingen vooraleer deze straat en wijk voor bewoners, handelaars en shoppers een negatief imago krijgt. Alarmerend is de uitspraak van een van de getroffenen “De dag dat er hier een zwaargewapende overval plaatsvindt, weten wij dat wij hier niet langer kunnen blijven”.

Ik heb daar enkele vragen over.

Hoever staat het onderzoek naar de verschillende geweldplegingen in deze straat? Weet men al meer over de daders, verbanden en hun intenties of welke hypothesen zijn er?

Welke concrete maatregelen werden of zullen worden genomen ter voorkoming van verdere geweldplegingen, gelet op de ernst van de feiten?

Mme Nagy.- Le 12 janvier, nous vous avons interrogé sur les mesures de police et de prévention à prendre dans le quartier Dansaert après les six attaques à main armée qui s'y étaient produites. L'agression contre le fleuriste situé à l'angle des rues Dansaert et Rempart des Moines, ainsi que la vandalisation d'un commerce de la rue Lepage, posent question. Les habitants s'interrogent quant à la sécurité dans

le quartier.

Le 12 janvier, vous nous avez annoncé une série de mesures, notamment une concertation avec le groupe de prévention de Bravvo. Vous avez également précisé qu'une enquête judiciaire était en cours et qu'un suspect avait été appréhendé. Vous avez évoqué l'exploitation des images prises par les caméras de surveillance.

Mme Lemesre nous avait annoncé qu'elle prendrait contact avec les commerçants pour envisager les actions à mener dans ce cadre.

Nous nous étions interrogés sur l'utilité de l'antenne du commissariat de police située à 200 m des lieux, à peine.

Une analyse de la situation a-t-elle été menée ? Comment expliquer la recrudescence des faits de violence dans le quartier ? Avez-vous eu connaissance d'autres actes de cette nature ?

Des mesures ont-elles été prises depuis janvier ?

M. Maingain.- Une relation a-t-elle été établie entre les faits dont question et une absence de police de proximité due à l'élévation du niveau de menace terroriste ?

M. le Bourgmestre.- En l'occurrence, le problème se situe ailleurs.

De feiten die zich hebben afgespeeld bij een bloemist in de Dansaertstraat hebben vragen doen rijzen bij de veiligheid van deze buurt. Nochtans tonen de statistieken aan dat het aantal criminele feiten in deze zone sterk afneemt. Er is sinds 2011 namelijk een daling van bijna 50% waargenomen.

La situation globale dans le quartier est donc en nette amélioration, puisque les faits de violence ont connu une baisse de 50 % en 4 ans.

Op 2 maart werd een molotovcocktail gegooid in een bloemenwinkel in de Dansaertstraat. Uit een eerste analyse blijkt echter dat het gaat om een persoonlijk conflict tussen de mensen die daar werken en wonen. Het onderzoek dat door het parket van Brussel werd ingesteld, moet hier klaarheid brengen.

Dit incident en de feiten die in de loop van de voorbije maanden werden gepleegd,

hebben ertoe geleid dat de veiligheid op deze as van het stadscentrum ter discussie worden gesteld. In de loop van 2014 werden zes gewapende overvallen gepleegd op verschillende andere handelszaken. Het onderzoek naar de meeste van die feiten is momenteel nog in handen van de directie van de gerechtelijke politie van onze zone. Ondanks de vaststelling dat er zich in een korte tijdspanne een groot aantal ernstige feiten heeft voorgedaan, blijkt uit de analyses van de politiezone dat de criminaliteit in de Dansaertstraat en de omliggende straten sterk is gedaald.

In 2011 werden in de Dansaertstraat 147 criminele feiten gepleegd en in 2014 nog 76. Tot deze feiten behoren zakkenrollerij, diefstallen in woningen, diefstallen met geweld, diefstallen in of van wagens, vandalisme en slagen en verwondingen. De statistieken tonen eveneens aan dat het vooral gaat om diefstallen in wagens.

In februari 2014 organiseerde de vzw Bravvo, de preventiediensten van de stad, een uitgebreide campagne waarbij folders werden geplaatst op de voorruit van de in de buurt geparkeerde auto's. De politiezone investeert eveneens in een afschrikkende politieaanwezigheid op deze as. De wijkteams, ondersteund door de interventieteams, richten zich het hele jaar door specifiek op de handelsassen.

Tijdens feestperiodes of wanneer er veel publiek wordt verwacht, worden deze teams nog versterkt. Daarnaast patrouilleren 10 gemeenschapswachten in de buurt, van 7.30 tot 22.00 uur. Een nachtploeg van de stadswacht circuleert er tot twee uur 's nachts. Hun aanwezigheid werkt geruststellend voor de bewoners en de handelaars. Het biedt de mogelijkheid in te grijpen zodra de eerste tekenen van verstoring van de openbare veiligheid opduiken.

Un service d'appui psychologique de la Zone de police est également à la disposition des victimes et de toute personne qui aurait été traumatisée par certains faits. Elles peuvent donc s'adresser à la techno-prévention de la police, mais aussi à la police elle-même et à Bravvo. À mon initiative, un service de prévention de Bravvo et de la police locale a été constitué en vue d'un plan d'action visant à

rencontrer les problèmes rencontrés dans le quartier. Ce plan est en cours et il participe, notamment, à la prévention contre les vols dans les voitures et magasins. La situation est prise au sérieux. Des réponses sont apportées grâce à divers instruments dont nous disposons. Globalement, elles portent leurs fruits. Ce week-end, mon cabinet a pris contact avec le coiffeur de la rue Lepage victime d'une agression et d'un acte de vandalisme. Nous suivons la situation de près afin de pouvoir intervenir efficacement.

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de burgemeester, zou het kunnen dat er een evolutie is in de ernst van de feiten, dat bijvoorbeeld het aantal inbraken in wagens wel gedaald is, maar dat de ernstige criminele feiten zijn toegenomen? Hebt u daar een zicht op?

De Burgemeester.- Neen, het gaat om een daling in het algemeen, wat niet wegneemt dat de laatste feiten bijzonder ernstig zijn, maar nog eens, volgens een eerste analyse blijkt dat het om een private aangelegenheid gaat. Ik kan daar vandaag geen verdere uitleg over geven.

Mme Nagy.- La cellule de prévention agit dans le périmètre, mais ce dernier inclut-il la rue Dansaert ?

M. le Bourgmestre.- Oui. Normalement, les gardiens de la paix de nuit arrêtent leurs patrouilles à hauteur de la rue Dansaert, mais, en l'occurrence, ils couvrent une zone qui court jusqu'au monument au Pigeon-Soldat.

Mme Nagy.- Quelles suites ont été données aux faits de vandalisme et où en est l'installation de systèmes d'alarme connectés au commissariat de police ?

M. le Bourgmestre.- Le suivi est assuré. Le système d'alerte directement relié au commissariat est à l'étude. Nous espérons sa concrétisation dans les prochains mois.

Mme Nagy.- Tous les délits - vols dans les voitures, vols dans les habitations ou

attaques à main armée - sont regroupés, malgré leurs natures différentes. J'aimerais connaître le suivi particulier réservé à chaque catégorie de délit en termes de répression, mais surtout en termes de prévention.

M. le Bourgmestre.- La majorité des délits sont des vols dans les voitures. Pour les prévenir, nous avons créé un service commun de techno-prévention entre Bravo et la police.
